



Budget: le gouvernement choisit la stigmatisation

Le ministre de la Fonction publique a annoncé dimanche 27 octobre au soir vouloir mettre en œuvre des **mesures d'économies budgétaires** en :

- passant de un à trois le nombre de jours de carence en cas d'arrêt maladie,
- réduisant de 10% l'indemnisation de ces arrêts maladie à compter du quatrième jour.

On peut s'interroger sur les raisons de ce choix. Et émettre des hypothèses :

- Le fonctionnaire-bashing étant un sport national, le gouvernement ne prendrait pas de risque ?
- Double économie sur les traitements : salaires gelés et maladies non soignées ?
- Manque de fonctionnaires : des personnels soignants aux enseignants, en passant par les agents territoriaux, il faudrait tirer le maximum de ceux qui sont là ?

La CFDT dénonce la volonté de stigmatisation pour une mesure qui représenterait en outre une économie non significative.

À l'AEFE, les crédits alloués sur le programme 151 du projet de loi de finances 2025 pour les bourses scolaires - dont le financement des AESH - affichent une baisse de 7 millions d'euros. Sur le programme 185 (**budget de l'AEFE**), la subvention allouée baisse de 14 millions d'euros.

Le **Sgen-CFDT** travaille actuellement en direction des parlementaires, pour une construction budgétaire digne et équitable, en France comme à l'étranger.